



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Créteil, le 7/01/2020

Note CTA offre de formation

Objet : évolution de l'offre de formation professionnelle et technologique – rentrée scolaire 2020

Rectorat

SG
Secrétariat général

Affaire suivie par
Mehdi Cherfi
Secrétaire général adjoint

Téléphone
01 57 02 62 64
Fax
01 57 02 62 66
Mél
Ce.sga@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Pour la rentrée 2020, l'académie attend une augmentation de plus de 4600 élèves dans le secondaire dont 1150 en lycée GT et 400 en voie professionnelle. L'objectif de l'académie est donc de préserver ses capacités d'accueil en voie professionnelle tout en poursuivant sa politique de diversification de l'offre, de valorisation des filières insérantes et de transformation de la filière gestion – administration.

Parallèlement, il est à noter qu'à l'issue des différents tours d'affectation et des inscriptions, il reste environ 500 places vacantes en 2^{nde} professionnelle et 200 en 1^{ère} année de CAP. La deuxième année fait apparaître plus de 1000 places vacantes en bac professionnel et 600 en CAP.

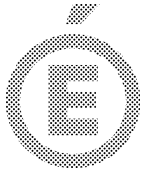
Ces places vacantes sont extrêmement dispersées sur le territoire (quelques unités par spécialité et établissement) ou concentrées sur des spécialités insérantes mais peu attractives (Bâtiment, Gestion et protection de l'environnement...).

Concernant la filière gestion – administration : nous dénombrons seulement 40 places vacantes à la rentrée sur une capacité d'accueil de 2078 places soit 2%.

L'enjeu pour l'académie est donc de procéder à des transformations en tenant compte de la demande des élèves, de la situation des personnels enseignants et de l'équilibre des formations au sein des établissements. Sur cette base, et après échanges avec le conseil régional, nous procédons à des transformations dans 6 établissements qui voient leurs capacités d'accueil préservées par ouverture des formations dans les domaines du commerce, du transport, de l'animation et de la sécurité.

La question de l'évolution de l'offre de formation professionnelle fera l'objet d'une réflexion structurelle dans le cadre de la région académique et en lien étroit avec le conseil régional. L'objectif est de passer d'une logique d'ajustement l'offre à court terme, notamment pour tenir compte des flux, à une logique d'évolution « structurelle » à moyen et long terme. Cette réflexion devra considérer les éléments suivants :

- Meilleure visibilité sur les perspectives d'insertion et sur l'offre de PFMP des différentes spécialités de la voie professionnelle
- Impact de l'évolution démographique sur la disponibilité du foncier
- Anticipation des coûts des équipements et matériels pour faire évoluer les plateaux techniques



- Disponibilité et formation de la RH dans certaines spécialités
- Capacité à faire évoluer les représentations des élèves sur les métiers pour renforcer l'attractivité des filières insérantes (compétence partagée)

2

Sur le post bac, nous constatons 170 places vacantes en 1^{ère} année de BTS sur une capacité de 6740 places (2%). Par ailleurs, on observe une forte déperdition en 2^{ème} année avec 1200 places vacantes. L'enjeu essentiel est donc l'accompagnement et la réussite des élèves sur l'ensemble du cycle, notamment les élèves issus de la voie professionnelle.

Sur les CPGE, le nombre de places vacantes constaté depuis plusieurs années (entre 10 et 15% des capacités d'accueil) ne permet pas d'envisager de nouvelles ouvertures.